

VENDEE



LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON

PHILATELIE - MARCOPHILIE - HISTOIRE POSTALE



La Malle Poste Paris-Le Havre, XVIII^e siècle

N° 70 MARS 1996

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

C.C.P. 2898.26 M NANTES

Siège social : 49, rue du Dr-Cullère - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234 XV, compte une centaine d'adhérents et 10 jeunes.

M. Michel AUDUREAU occupe la charge de Président.

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service facultatif de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE gratuit dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- Des informations en tous genres.
- Des projections de documents.
- Des échanges.
- Des mini-bourses entre adhérents.
- Des réponses aux questions posées quant à votre collection.
- Etc....

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des États-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi	4	JANVIER
Jeudi	1 ^{er}	FÉVRIER
Jeudi	7	MARS
Jeudi	4	AVRIL
Jeudi	2	MAI
Jeudi	6	JUIN

Jeudi	5	SEPTEMBRE
Jeudi	3	OCTOBRE
Jeudi	7	NOVEMBRE
Dimanche (9 h)	15	DÉCEMBRE

(Assemblée Générale)

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanche	7	JANVIER
Dimanche	11	FÉVRIER
Dimanche	10	MARS
Dimanche	14	AVRIL
Dimanche	12	MAI
Dimanche	9	JUIN
Dimanche	7	JUILLET

Dimanche	8	SEPTEMBRE
Dimanche	6	OCTOBRE
Dimanche	10	NOVEMBRE
Dimanche	15	DÉCEMBRE

(Assemblée Générale)

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1996

(en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

21 JANVIER :	14 ^e Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon
16 et 17 MARS :	Journée du Timbre, à La Tranche-sur-Mer
24 au 27 MAI :	Congrès et Exposition Nationale, à Clermont-Ferrand
OCTOBRE :	Congrès et Exposition G.P.C.O.

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N°70

Mars 96

1-2	Editorial du Comité de Rédaction.	
3	Les Propos du Président.	Michel Audureau
4-7	L'assemblée Générale du 17 décembre 1995.	Marcelle Pauvert
8	Composition du Conseil et du Bureau.	Michel Audureau
9	Questions.	Christian Gauthier
10-11	La Moulinette.	Yves Pauvert
12	Les Echos de l'Amicale.	Claude Belleil
13-15	Le Saviez-vous ?	Claude Belleil
16-18	Invasion dans le 14 ^{ème} .	Yves Pauvert
19-24	Vous avez dit "Caducée".	C. Riobé
25-26	Le Conseil de l'Amicale vous informe.	Marcelle Pauvert
29-33	Les Machines à Affranchir.	Gérard Abert
34	Je recherche... Je propose	Michel Audureau

Directeur de la publication : Michel Audureau

Comité de Rédaction : Claude Belleil - Jean-Pierre Hurtaud - Michel Audureau

Impression des textes : Imprimerie municipale

Impression des pages publicitaires : Imprimerie JAUFFRIT, le Poiré sur Vie.

Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin strictement interdite, sauf autorisation écrite - Dépôt légal n° 1169-1199

Bulletin déposé le 9 février 1996

Editorial du Comité de Rédaction.

Yves PAUVERT ayant souhaité "passer la main" —c'est son expression— un Comité de rédaction a été créé, comprenant :

— Jean-Pierre HURTAUD

— Claude BELLEIL

— Michel AUDUREAU

Ce groupe est dorénavant chargé de préparer le bulletin de l'A.P.Y.

L'objectif est le même qu'à l'origine. Nous reprendrons presque mot à mot la pensée d'Yves PAUVERT en 1978 car elle nous semble toujours d'actualité.

"Nous allons essayer, au moyen de notre revue, d'établir un lien plus étroit entre les membres de l'Amicale. Peut-être ne trouverez-vous pas tous les articles attrayants, toutes les rubriques passionnantes. Il est en effet impossible d'intéresser tout le monde à la fois. Les thèmes de vos collections sont très différents. Lisez, cependant, tous les articles. Vous vous découvrirez peut-être une nouvelle passion!"

Vous constaterez que ce premier bulletin de la nouvelle équipe ressemble étrangement aux précédents. Cela est voulu. Une rupture totale, avec oubli du passé, c'est rarement payant. La continuité, c'est bénéficier de l'expérience du passé. La volonté d'améliorer le bulletin, c'est notre souhait.

Vous trouverez deux nouvelles rubriques :

— "Je recherche, je propose"

— "Réponses aux questions"

Nous recherchons un (ou une) Amicaliste qui voudrait bien s'occuper d'une troisième rubrique :

— "Variétés".

L'Amicaliste volontaire sera le (la) bienvenu(e)!

Celles-ci ne sont pas, bien entendu, limitatives, les Amicalistes

peuvent nous en proposer d'autres. Nous sommes à votre disposition pour recevoir les critiques, les idées nouvelles, vos articles et tout ce qui peut améliorer notre bulletin périodique.

Si des adhérents éprouvent des difficultés à composer des articles, le Groupe de rédaction fera le nécessaire. Alors, n'hésitez pas. Vous avez certainement des trésors à présenter.

Ce bulletin, il sera ce que vous voudrez bien qu'il soit.

Le Comité de rédaction est optimiste pour l'avenir et il compte sur votre participation active.

REPARTITION DES TACHES :

- Yves PAUVERT conserve la rubrique "Moulinette" ;
- Claude BELLEIL se charge des rubriques suivantes :
 - Vie de l'Amicale ;
 - Le saviez-vous?et de la diffusion du bulletin.
- Jean-Pierre HURTAUD se charge :
 - de collecter les divers articles de fond ;
 - d'en rechercher auprès des Amicalistes ;
 - s'il en manque, de la publicité pour 1997.
- Michel AUDUREAU se charge :
 - de l'impression ;
 - des relations avec l'A.T.A.C. ;et des rubriques :
 - "Je recherche - je propose";
 - "Questions - Réponses".

Le Comité de rédaction est chargé, bien entendu, de la lecture avant tirage.

Comme auparavant, nous ferons appel aux bonnes volontés pour la mise en page du bulletin. Merci à l'avance.

Le Comité de rédaction

* L E B U L L E T I N E S T L ' A F F A I R E D E T O U S *

Les Propos du Président

Oui ! Le président a changé, je m'appelle **Michel Audureau**. Dans les pages suivantes de ce bulletin, le passage à la moulinette vous permettra de mieux me connaître.

Elu sans être candidat, j'ai le redoutable honneur de prendre la succession de M. Pauvert qui a souhaité cesser cette fonction de Président qui lui allait si bien. Son dynamisme, son dévouement à la bonne marche de l'APY étaient biens connus de l'ensemble des amicalistes. C'était un animateur et un président respecté et apprécié même si ses prises de positions n'étaient pas toujours comprises.

Au nom de l'ensemble des amicalistes j'adresse à **Yves Pauvert** tous mes remerciements pour avoir assuré, avec autant de compétence, la présidence de l'APY et avoir réussi son rayonnement. Ces mêmes remerciements s'adressent également à Marcelle, son épouse, sa fidèle collaboratrice, et secrétaire de l'APY qui a su, si bien, le seconder et l'aider.

Heureusement pour moi, Yves Pauvert reste dans le bureau. J'aurai bien besoin de son aide et de ses conseils. M^{me} Pauvert reste la secrétaire de l'APY.

Deux nouveaux membres ont été élus par l'assemblée générale : M. **Lardière** et M. **Christian Dupont**. Ils remplacent M. **Hurtaud** et M. **Abert** démissionnaires pour motifs personnels. Le nouveau conseil (voir sa composition dans le compte-rendu de l'assemblée générale) regrette évidemment leur décision.

Merci à M. **Hurtaud** pour sa gentillesse, pour son dévouement à animer le club des jeunes et pour sa disponibilité. J'espère, comme il me l'a dit, qu'il reviendra vite parmi nous. Il a, cependant, accepté d'entrer dans le comité de rédaction du bulletin.

Merci également à M. **Abert**. Je commençais juste à le connaître et à l'apprécier. Nous perdons au conseil, le juriste qui savait si bien dire, en levant le doigt: "M. le président l'article 7bis du règlement stipule que..."

Comme je l'ai écrit, ci-dessus, n'étant pas candidat, j'ai été élu sans programme.

J'ai, toutefois, deux objectifs :

- **poursuivre l'œuvre d'Yves Pauvert ;**
- **répondre aux souhaits et aux besoins des amicalistes.**

Mais que veulent-ils ? Des conférences sur la philatélie ? Des réunions d'échanges ? des informations sur les nouveautés ? **Je reste à leur écoute.**

J'attends, l'aide et les idées des membres du conseil. Je sais déjà que je peux compter sur eux et sur leur dévouement.

Pour clore ces premiers propos, je rappelle cette évidence : " **Un chef ne peut rien faire tout seul .**"

Il doit s'appuyer sur ses collaborateurs, donc sur tous les amicalistes, si l'on désire obtenir une A.P.Y.

DYNAMIQUE, CONVIVIALE et VIVANTE.

C'est ce que je souhaite pour notre amicale.

J'ai, enfin, le grand plaisir de vous faire connaître la dernière décision du conseil du 16 Janvier prise à l'unanimité : **Yves Pauvert** a été nommé **PRESIDENT D'HONNEUR** de l'A.P.Y. eu égard aux **4 années** en tant que secrétaire et aux **16 années** en tant que président de l'A.P.Y. Toutes mes félicitations.

Cette nomination méritée fera l'objet, ultérieurement, d'une petite manifestation de sympathie.

Michel Audureau.

L'Assemblée Générale du 17 Décembre 1995.

Après avoir régulièrement convoqué l'ensemble des adhérents le 5 décembre 1995, le Président ouvre la séance à 9 h.30.

41 amicalistes étant présents, le quorum est largement atteint. Le Président prononce alors son allocution traditionnelle en précisant, à nouveau, qu'après avoir été maintenu 16 ans à cette fonction et, antérieurement, avoir assuré le secrétariat pendant 4 ans, il souhaite ardemment passer le flambeau à un autre membre du Conseil d'administration.



- Une partie de l'assemblée.

Le procès-verbal des assemblées extraordinaires et générales du 11 décembre 1994 est approuvé à l'unanimité.

Après en avoir donné le détail, le Président propose de maintenir la cotisation de l'année 1996 au même montant qu'en 1995, soit :

- cotisation fédérale : 19 frs
- cotisation G.P.C.O. : 10 frs
- cotisation A.P.Y. : 71 frs

total : 100 frs

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Après qu'un exemplaire du compte d'exploitation de l'exercice clos le 31 octobre 1995 ait été remis à chaque participant, la parole est donnée au Trésorier. Le bilan fait ressortir un solde créditeur de 6.770,12 frs. Les comptes n'ont pu être vérifiés en temps voulu par suite de l'état de santé de M. BONNET. Aucune observation n'ayant été formulée, quitus est donné au Trésorier. Toutefois, ce dernier devra dans un délai de 2 mois, soumettre les comptes aux deux vérificateurs, MM. BONNET et LARDIERE.



- Le passage de témoin.

Renouvellement du tiers sortant

Quatre membres du Conseil sont renouvelables : MM. Abert, Harjani, Hurtaud et Pauvert. Deux de ceux-ci ont donné leur démission : MM. Abert et Hurtaud. MM. Harjani et Pauvert ne sont pas démissionnaires. Après avoir effectué un appel de candidatures, seuls MM. Dupont Christian et Lardièrre proposent leur service.

M. Abert demande alors un vote à bulletins secrets. Celui-ci donne le résultat suivant :

M. Harjani	:	33 voix
M. Dupont C.	:	36 voix
M. Pauvert	:	32 voix
M. Lardièrre	:	36 voix
M. Abert	:	1 voix
M. Hurtaud	:	1 voix
M. Laporte	:	2 voix
M. Neuville	:	1 voix

Les quatre premiers nommés sont donc élus à une très large majorité.

La parole est successivement donnée au responsable du service des nouveautés, au responsable du service des circulations et au responsable de la section "jeunes". Leur gestion respective n'appellent aucune observation.



- L'Appétit vient en mangeant. N'est-ce pas Michel et Didier ?



Le comité de Rédaction remercie deux amicalistes, Christian Gauthier et Jean-Pierre Gaudemer, qui ont tapé les articles de ce bulletin.

Philatélie G. Dupuis

2, Rue des Deux Ponts
44000 NANTES

Tél. et Fax 40.20.45.71
R.C. 310 695 705 00015



Spécialiste des albums sans charnière

Achat - Vente

Timbres Postes
Vieilles lettres
Archives
Cartes téléphoniques



Dépositaire : LEUCHTTURM
DAVO
SAFE
LINDNER
YVERT et TELLIER
etc.

Pour vos lunettes

2 Magasins à votre service

OPTIQUE COMMOY

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89
2, Rue Jean Jaurès Tél. 51.37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07

Toutes les Réparations

Ateliers CHENU

TOUTE LA PUBLICITE

**LA ROCHE-SUR-YON
MOUILLERON-LE-CAPTIF
MONTAIGU**



**LA SIGNATURE
DE NOUVEAUX HORIZONS**



CAISSE D'ÉPARGNE
L'AMI FINANCIER

MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
Tél: 51.37.02.97

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17. avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



ADHEREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

**Vous serez bien conseillé
et vous pourrez vous procurer
tous les timbres désirés.**

OLONNES PHILATÉLIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale
Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL
Cartes Postales
ACHAT et VENTE

Composition du Conseil et du Bureau.

A la suite de l'Assemblée générale du 17 décembre dernier, et du vote à bulletin secret, le Conseil de 12 membres est composé comme suit

— Mme Marcelle PAUVERT,
— MM Hervé BEDUNEAU, Claude BELLEIL, Richard COQUET,
Amédée DUPOND, Christian DUPONT, Daniel HARJANI, Jean LARDIERE,
Michel OLIVIER, Yves PAUVERT & Michel AUDUREAU.

Le Conseil s'est réuni et a procédé à l'élection du Bureau

— <u>Président d'honneur</u>	Yves PAUVERT
— <u>Président</u>	Michel AUDUREAU 49 Rue du Docteur Cullère 85000 LA ROCHE SUR YON
— <u>1^{er} vice Président</u>	Claude BELLEIL 6 Boulevard Denis Papin 85000 LA ROCHE SUR YON
— <u>2^e vice Président</u>	Richard COQUET 31 Rue des Primevères 85430 NIEUL LE DOLENT
— <u>Trésorier</u>	Amédée DUPOND 20 Rue Foch, BP 706 85000 LA ROCHE SUR YON
— <u>Secrétaire</u>	Marcelle PAUVERT 6 Impasse Géricault 85000 LA ROCHE SUR YON
— <u>Nouveautés</u>	Jean-Pierre GAUDEMER 30 Rue des Voiliers 17000 LA ROCHELLE
— <u>Circulations</u>	Christian DUPONT 48 Rue Victor Hugo 85000 LA ROCHE SUR YON
— <u>Bibliothèque</u>	Claude BELLEIL 6 Boulevard Denis Papin 85000 LA ROCHE SUR YON
— <u>Responsable du Salon</u>	Yves PAUVERT 6 Impasse Géricault 85000 LA ROCHE SUR YON

MERCI A NOS ANNONCEURS QUI ONT PERMIS LA REALISATION DE CE BULLETIN

QUESTION n° 1

TAXE ou PAS ?

Les Belges ont utilisé les surcharges T pour obtenir des timbres taxes. Serait-ce la même chose pour ces timbres hongrois et norvégiens ?

Si ces vignettes sont des taxes, je ne sais pas pourquoi les hongrois ont usé aussi bien du T que du P (initiale de Porto, a priori taxe pour plusieurs pays d'Europe Centrale : Roumanie, Hongrie, Autriche...) ?

Où peut-on trouver des renseignements concernant ces timbres ?
Comment les classer ?



Les amicalistes qui peuvent donner des explications voudront bien les transmettre à

M. Audureau

tél : 51 37 65 17

avant le 15 Avril pour parution dans le bulletin de Juin.

Avec nos remerciements

La Moulinette



Un changement de président est un évènement important dans la vie associative, mais c'est aussi "le changement dans la continuité", selon une expression entendue, au plan politique, il y a plusieurs années.

Aussi, le Conseil de l'Amicale souhaite-t'il que votre service continue l'exploration mentale de celui ou de celle que le hasard (?) a désigné pour "passer à la moulinette".

A tout seigneur, tout honneur, c'est donc au tour de Michel AUDUREAU, notre nouvel élu.

Y.P. : mon cher président et successeur, en quelle année est-vous entré à l'A.P.Y. ?

M.A. : j'ai adhéré dès mon arrivée à La Roche-sur-Yon en 1993 et ai participé à l'Assemblée générale suivante en décembre, puis au repas traditionnel au Poiré-sur-Vie, ce qui m'a permis de faire la connaissance d'une partie des amicalistes. M. et Mme SILVESTRE étaient mes voisins de table et nous avons discuté longuement.

Y.P. : nous aimerions bien en savoir un peu plus sur ce quasi-inconnu élu président...

M.A. : c'est évident et je n'ai rien à cacher. Né à La Merlatière, âge de 59 ans, j'ai été pensionnaire dès l'âge de 13 ans et revenais passer mes vacances dans cette petite commune vendéenne. J'ai fait toute ma carrière professionnelle comme ingénieur EDF-GDF à Paris, Blois, Tours pour la terminer dans la magnifique ville historique de Loches en 1992. Vendéens de coeur, mon épouse et moi-même avons décidé de nous retirer à La Roche-sur-Yon. C'est donc pratiquement un retour aux sources.

Y.P. : avez-vous fait partie antérieurement d'associations philatéliques ?

M.A. : oui, celles de Blois et de Tours.

Y.P. : comment et quand êtes-vous venu à la philatélie ?

M.A. : comme beaucoup de gamins, j'étais attiré dès l'âge de 8 ans par les timbres et ai commencé à les ramasser dans de petites boîtes, mes moyens étant extrêmement limités. Là aussi, comme beaucoup, j'ai cessé de m'y intéresser vers 12-13 ans et n'ai repris la philatélie en dilettante que vers 35-40 ans.

Y.P. : maintenant, vous paraissez, vous aussi, atteint par le virus philatélique. Mais que collectionnez-vous ?

M.A. : les timbres de France et, plus particulièrement les lettres, les Colonies avant leur indépendance, Monaco, Andorre, l'Allemagne, la Suisse et, plus récemment, les empreintes postales de l'Alsace et de la Lorraine ayant eu cours pendant les deux guerres mondiales, les lettres d'Algérie et les timbres surchargés E.A. (période 1962).

Y.P. : avez-vous participé à une exposition quelconque ?

M.A. : non, car jusqu'à ce jour, je ne me suis spécialisé ni sur un thème, ni sur un type de timbre.

Y.P. : vous êtes président de notre Amicale....

M.A. : et oui, mais sans avoir jamais postulé. Elu d'office lors de l'Assemblée générale 1995, je me suis senti obligé d'accepter. Maintenant, il faut assumer....

Y.P. : l'ancien président vous pose alors la question traditionnelle : que pensez-vous du fonctionnement de l'A.P.Y. ?

M.A. : il est important de souligner encore une fois que le fonctionnement est très démocratique. Le Conseil a toujours eu connaissance de la moindre information, suggestion ou proposition, et a pris des décisions en toute connaissance de cause. Mais force est bien de constater qu'il existe un manque certain de participation et de dynamisme d'un trop grand nombre d'adhérents. Nous sommes peut-être tous un peu responsables de cet état de fait....

Y.P. : vous avez forcément des idées nouvelles; que proposez-vous ?

M.A. : il est difficile de répondre à cette question. Je crois que nous ne nous connaissons pas suffisamment et qu'il faut encore améliorer la convivialité entre nous. Par ailleurs, il me semble nécessaire que les amicalistes se dévoilent. Que désirent-ils ? Que collectionnent-ils ? Qu'attendent-ils de l'A.P.Y. ? Ce n'est qu'après cette analyse qu'il sera peut-être possible de faire progresser l'amicale. Il faut inciter les adhérents à échanger lors des réunions mensuelles. Les Membres du Conseil devraient en être le moteur à ce titre.

Y.P. : évidemment, apyste depuis 3 ans, vous ne pouvez que penser ne pas connaître suffisamment tout le monde et c'est bien normal. Mais il ne faut pas généraliser. Les plus anciens vous affirmeront que tout a déjà été tenté.... Mais passons à autre chose : avez-vous d'autres occupations en tant que retraité ?

M.A. : oui, j'ai trois passions : la philatélie, le jardinage et les sports. Le football en particulier que j'ai pratiqué pendant près de 30 ans, le tennis où je suis encore classé, et le vélo pour la détente.

Y.P. : nous avons au moins ces points communs : l'activité physique qui maintient en forme et évite d'avoir pour seule occupation le fauteuil du bureau ou le siège de la voiture ! Mais parlons un peu de l'avenir de l'A.P.Y..

M.A. : L'Amicale vit bien aujourd'hui et je suis loin d'être pessimiste pour l'avenir. Il faudrait cependant porter nos efforts en direction de la jeunesse et faire une démarche pour recruter de nouveaux adhérents si nous voulons maintenir un certain dynamisme.

Y.P. : et bien, mon cher président, il me reste à vous souhaiter beaucoup de courage, car il va vous en falloir, c'est le plus vieil adhérent qui vous le dit par expérience. Mais un sang nouveau n'est-il pas nécessaire en toutes circonstances....

Propos recueillis par écrit
par Y. PAUVERT.

Quand on fait quelque chose, on a contre soi :

- Ceux qui sont contre le projet.
- Ceux qui voudraient faire pareil.
- Ceux qui ne veulent rien faire.

Cela fait du monde...

Un président

Les Echos de l'Amicale.

FAUSSE DIRECTION

Après la Bourse (pardon : le Salon) comme les années précédentes, il fut convenu que ceux qui le voulaient se retrouvent au Restaurant Ibis. Dix convives se décident sur le tard pour se donner rendez-vous à vingt heures au restaurant. Tous sont dans les délais sauf notre ami Michel, le spécialiste de la signalisation routière ! Après la demi-heure vendéenne, décision est prise d'aller à sa rencontre. Sage initiative car le jour de l'Assemblée générale, deux Amicalistes perdus dans le brouillard se sont retrouvés à La Ribotière avant d'arriver à la salle de réunion. Mais pour notre ami Michel le roi du fléchage, rien ! Toujours rien ! Les dîneurs, quelque peu déçus, décident de passer à table et de le compter perdu corps et biens...

* * *

LES NOUVEAUX HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Le remplaçant de Jean-Pierre HURTAUD pour l'année 1996 est Claude BELLEIL. Il se tient à votre disposition pour le prêt des catalogues et autres livres, tous les soirs de Réunion mensuelle, à partir de vingt heures. En cas d'impossibilité, il sera remplacé par Jean-Pierre HURTAUD.

* * * *

LES ROIS

Le jeudi 4 janvier 1996, pour satisfaire à la tradition, les Amicalistes présents à la Réunion mensuelle ont tiré les Rois. Grâce est rendue à Michel OLIVIER, qui a su choisir d'excellentes galettes arrosées d'un cidre pétillant et d'un rosé de Provence de grand cru. Y aurait-il des crêpes à la Chandeleur ?

* * *

JOURNÉE DU TIMBRE 16 ET 17 MARS A LA TRANCHE SUR MER

Nous rappelons à tous les adhérents que la journée du timbre 1996 aura lieu, cette année, au Pavillon de l'Aunis à la Tranche sur Mer.

Allez-y nombreux, vous pourrez découvrir une exposition de timbres, des marchands, de quoi satisfaire votre passion, votre curiosité, et faire également, si vous le souhaitez, une belle promenade au bord de la mer.

Le Saviez Vous ?

Les ballons montés du siège de Paris en Vendée 1870-1871.

Le 15 septembre 1870 Paris est assiégé par l'armée Prussienne. La capitale n'a plus de relation avec le reste de la France non occupée. Le gouvernement est replié à Tours et devant l'avance des armées ennemies s'installe à Bordeaux.

Une compagnie d'aérostiers, fondée par Nadar en août 1870, employait des ballons captifs pour l'observation. Un décret de Gambetta du 18 août 1870 ordonna la fabrication de nouveaux Aérostats et organise la **poste par ballon**, première Poste Aérienne officielle en France et au monde.

67 ballons quittèrent **Paris** entre le 23 septembre 1870 et le 28 janvier 1871. On estime à trois millions le nombre de lettres transportées.

Les lettres ne devaient pas dépasser le poids de 4 gr, le tarif était de 20 cts pour la France et l'Algérie.

Deux Aérostats aux grés des vents se posèrent en Vendée

le premier "**LA DELIVRANCE**" était un ballon de 2000 m³ avec un équipage de deux hommes (le pilote Gauchet et le passager Reboule) et quatre pigeons qui devaient ramener du courrier officiel dans **Paris** assiégé.

Départ de Paris le 23 décembre 1870 à 4h30. atterrissage à 11h45 à la **Boissière des Landes** avec 120 kg de courrier frappé du cachet départ Paris 23 décembre 1870 et arrivée entre le 23 et 29 décembre 1870 suivant les régions.

Le voyage eut lieu par temps froid avec pluie et neige, vent fort de nord-est. Le pilote apercevant la mer au sud des **Sables d'Olonne** précipita la descente en éventrant l'enveloppe du ballon avec un couteau. L'atterrissage eut lieu dans un champ, le courrier récupéré fut remis au Receveur des Postes de La Roche sur Yon et les pigeons à la gendarmerie. Les aérostiers rejoignent Bordeaux par le train et remettent le courrier officiel au représentant du gouvernement provisoire.

Le deuxième "**LE BAYARD**" était un ballon de 2045 m³ avec un équipage (Regemensi le pilote et Ducoux comme passager) et deux pigeons.

Départ PARIS le 29 décembre 1870 à 4 h. Atterrissage à **Saint Julien des Landes** au lieu dit la **Thibaudière** à 10 h 30 avec 110 kg de courrier oblitéré de **Paris** les 27 et 28 Décembre 1870.

Voyage rapide par temps froid et clair. Vers 10 h 15 l'aérostat est aperçu à la verticale de la **Chapelle Hermier** le pilote voit la mer en direction de **Brétignoles** il accélère la manœuvre de descente pour éviter de se poser dans l'Atlantique. Atterrissage à 10 heures 30. Le courrier est remis au bureau de **La Mothe Achard**. Les aérostiers partent en train à Bordeaux pour remise du courrier officiel;

Les cachets d'arrivée de ce courrier s'échelonnent du 31 décembre 1870 au 5 janvier 1871.

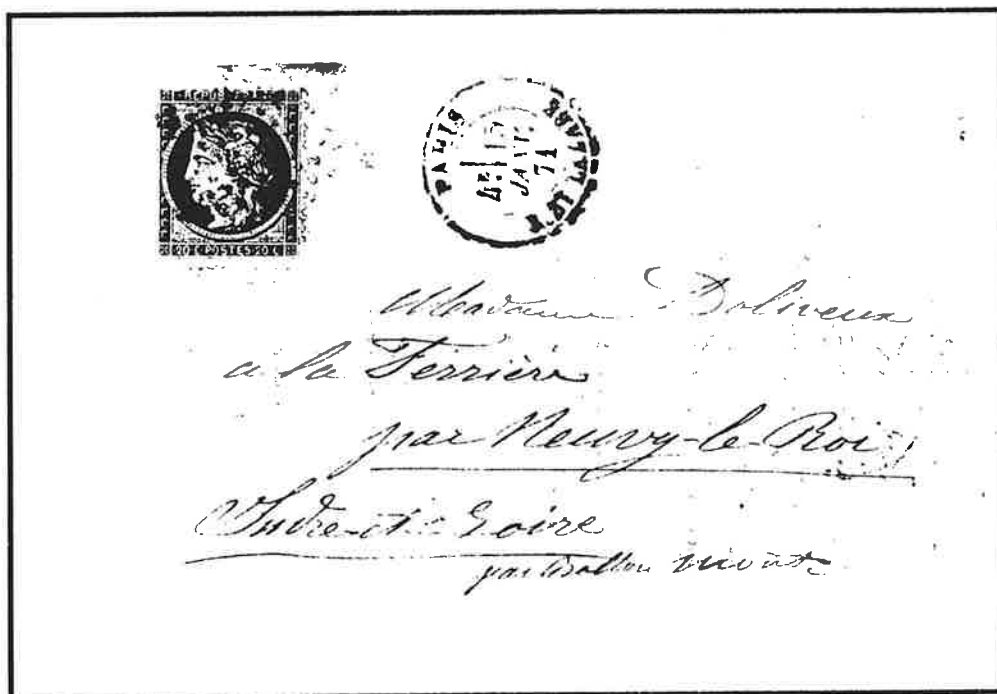
D'autres lettres, environ 200, furent repêchées sur la côte de Vendée en février 1871 au lieu dit **le Puy d'Enfer** commune du **Château d'Olonne**. Elles provenaient du "**RI-CHARD-WALANCE**" parti de **Paris** le 27 janvier 1871 et tombé en mer au large de **La Rochelle**.

Photocopie d'un ballon Monté.

Ballon monté "**LA POSTE DE PARIS**" Départ de Paris : 18 janvier 1871 à 3 h30.

Cachet d'arrivée du 21 au 31 janvier.

Ce ballon monté a un cachet d'arrivée au verso de la lettre, ci-dessous, du 31 janvier de **Neuvy Le Roy** Indre et Loire.



Pour commémorer cette période de notre histoire, une exposition **Ballons Postes du siège de Paris** eut lieu le 27 janvier 1946 à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la poste Aérienne

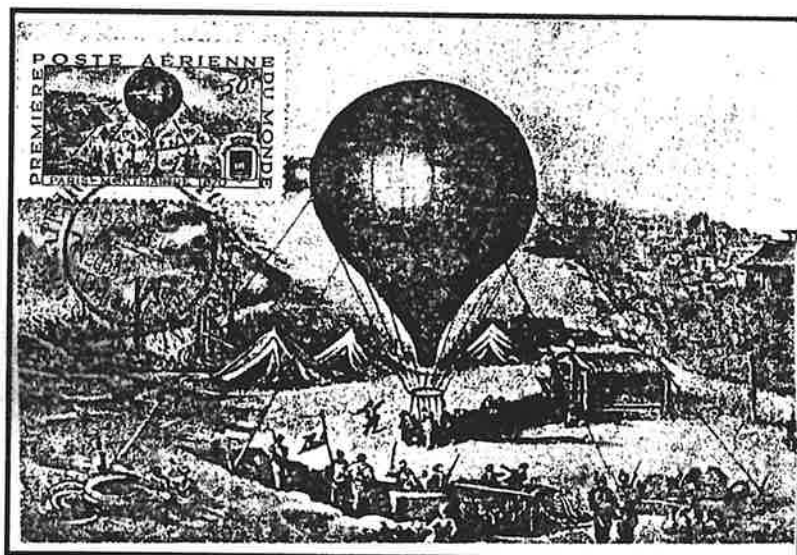
A cette occasion, deux cartes et une vignette furent émises.

- La première représente le départ du ballon "**Le Neptune**". Dans le coin gauche, un **cachet circulaire rouge** "création de la première poste aérienne septembre 1870". Au centre de ce dernier sont indiqués les noms des trois premiers aérostiers **Nadar, Dartois, Durof**.

- la deuxième carte représente le départ du dernier ballon poste, du siège de Paris le 28 janvier 1871. Ce dernier se nommait "**Le Général Cambronne**" peut-être en souvenir du fameux M... que ce personnage aurait prononcé à la bataille de **Waterloo**.

Enfin sur la vignette vendue 50F à l'entrée (voir ci-dessous) la mention suivante est indiquée :

Première Poste Aérienne Paris Montmartre 1870



Départ du 1^o ballon le NEPTUNE 23 septembre 1870



Vignette de l'exposition vendue 50f à l'unité.



Vignette gravée par Claude Hertenberger.

Départ du dernier ballon le 28 janvier 1871



FOCH
ASSURANCES

ASSURANCES et PLACEMENTS

20, rue Foch
LA ROCHE/YON

Tél : 51 36 24 16
fax : 51 46 24 37

Place de la Mutualité
LE BOURG s/s LA ROCHE

Tél : 51 46 05 62
Fax : 51 05 12 93


LE RETRO


SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon Tél. 51 62 18 14

ORDRES & DECORATIONS CIVILS ET MILITAIRES

A C H A T

V E N T E



DISTRIBUTEUR AGREE DE L'ADMINISTRATION DES MONNAIES ET
MEDAILLES: "MONNAIES - MEDAILLES 17"

20 RUE GARGOULLEAU
17000 LA ROCHELLE

TEL. 46 41 40 01



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

A.P.Y. *listez-vous...*

détendez-vous, faites de la vraie philatélie...

à LA ROCHE-sur-YON



POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier

des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, jeudi et samedi

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



*Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs*

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)
85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

votre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.46.12

Invasion dans le 14ème.

Non, il ne s'agit pas du 14ème arrondissement de Paris (ou de La Roche), mais du 14ème Salon des Collectionneurs qui s'est déroulé le dimanche 21 janvier dernier au Parc des Expositions des Oudairies.

Précisons d'entrée que ce salon n'aurait pu être mis sur pieds sans le concours de la Ville que nous ne manquerons pas de remercier très sincèrement ici. Il n'aurait certainement pas eu autant de succès si l'expérience acquise au cours des 13 années précédentes n'avait considérablement aidé le responsable de l'organisation à éviter les écueils qui ne manquent pas de se présenter à chaque fois.

Tiens, parlons-en du passé...

Notre 1ère Bourse eut lieu le 30 janvier 1983 dans les locaux exigus de l'A.T.A.C., place Albert 1er. Il faut dire qu'à cette époque, l'APY "manquait de sous" pour réaliser les projets que le Conseil d'administration avait en tête. Sans aucune expérience en la matière (c'était la première "Bourse" en Vendée....), le président fut chargé de mettre quelque chose sur pieds. Il commença par envoyer une circulaire aux associations philatéliques de Vendée invitant leurs adhérents à venir négocier leurs doubles. Dans un climat d'apathie totale, il reçut... une réponse positive de l'A.P.S.O., les autres restant absolument muettes.

Il demanda alors à son ami Charrier (de Bressuire) de lui communiquer une liste d'exposants. Fort gentiment (merci Maurice), celui-ci lui expédia une vingtaine de noms. C'est alors que germa l'idée d'un "mini-Salon" de professionnels. Catastrophe ! On ne put en recevoir que 18 en les installant un peu partout et en refuser autant !

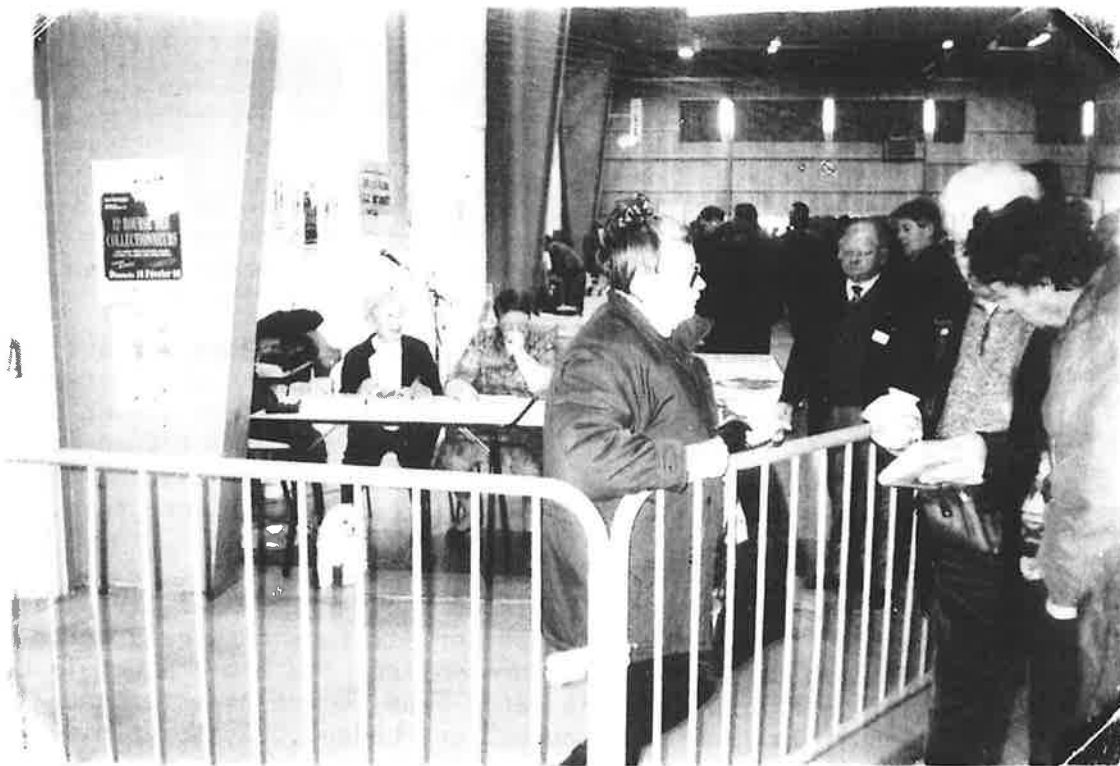
Inutile de préciser qu'il fallut trouver un autre local plus vaste et mieux adapté pour réaliser la 2ème Bourse. On émigra donc en 1984 dans la "petite salle" des fêtes du Bourg. Résultat : 35 négociants et... 20 autres impossibles à placer.

La suite ? Même salle et 40 marchands (en "resserrant les allées"). De 1986 à 1993, successivement : location, en plus, du hall séparant la grande et la petite salle, location de la grande salle seule, puis location du hall en plus, etc, etc..., mais toujours en ne pouvant admettre tous les candidats, même en resserrant encore. Afin de respecter les consignes de sécurité, on nous proposa la halle n° 2 du Parc des Expositions des Oudairies pour 1994. Je n'entre-rais pas dans les détails, mais les tarifs de location n'étaient plus les mêmes et nos finances ne permettaient plus d'y faire face. On nous suggéra de demander une participation aux visiteurs pour la première fois, ce que le Conseil accepta, non sans craintes.

Miracle, avec un "coup de pouce" de la Ville, nous retombâmes sur nos pattes.

Le Salon 1994 permit alors de constater que nous avions enfin trouvé la salle idéale pour ce genre de manifestation. Vous connaissez la suite...

Peut-on être optimiste pour l'avenir ? Je pense que oui. Non seulement nous avons pu recevoir le maximum de négociants professionnels, mais, cette année, avons dû en refuser 3 qui se sont manifestés trop tard. En ce qui concerne les visiteurs, ce fut une véritable invasion (350 entrées **payantes** en plus). Alors....



L'entrée en fin de soirée. On discute trouvaille...

Voulez-vous des anecdotes ? Un grincheux : "Comment, c'est inadmissible ! Il est scandaleux de voir les négociants délaier leurs stands pour aller déjeuner !". Un pressé au moment où une dame achetait des cartes-souvenirs à l'entrée : "Ah, ça n'avance pas ! Au lieu de 3 personnes, vous ne pouvez pas en mettre 10 pour donner les billets !?". Encore un qui est pressé de mourir ! Un praticien bien connu à l'hôpital passe en courant, présentant une carte de...quelque chose pour ne pas acquitter 10 frs. Les fortunés seraient-ils pingres ?

Quant aux appels au micro : "J'ai perdu mes 2 fillettes, j'ai cherché partout, je ne les retrouve plus dans la foule..." Prière de les rapporter à l'entrée ? "Monsieur Untel a oublié sa sacoche chez un marchand ..." ; "J'ai oublié une carte postale chez un négociant, mais je ne me rappelle plus chez lequel..." "Bien vouloir déplacer telle voiture qui gêne sur le parking..."....

M. le Maire assistant à un congrès à Fontenay-le-Comte fut représenté par son 1er adjoint qui nous fit l'honneur de l'inauguration vers 12 h.30, après un tour de piste. Homme charmant s'il en est, sachiez-vous qu'il s'intéresse aux cartes postales ?

Les journalistes des presses écrite et télévisée, toujours aussi curieux, ne manquèrent pas ce rendez-vous et le président dut répondre à leurs questions parfois embarrassantes. Mais il faut bien informer le lecteur....

Sachez aussi que notre sympathique traiteur et son épouse prennent leur retraite au 31 mars. Le déjeuner qui nous fut servi restait exceptionnel et le coin restaurant devint complet très rapidement. Si son successeur nous gâte autant en 1997, le "père Pauvert" devra en doubler la surface. Bonne retraite à la Maison Réthoré, et gardez votre bonne humeur.



La foule des visiteurs dès 10 heures...

Et, si ce fut une réussite totale, il faut en remercier toute l'équipe APY constamment sollicitée pour satisfaire sans rechigner les demandes fusant de toutes parts. Votre serviteur soussigné était sur place dès 5 h.45, mais quelle ne fut pas sa surprise d'y trouver, avant lui, Jean-Pierre Gaudemer qui avait parcouru allègrement les 90 kms le séparant de son domicile à La Rochelle pour se mettre au service de tous. Bravo, il fallait le faire et le dire.

Mais la fête devait s'achever. Une dizaine de "volontaires" quittèrent assez tard (!) le restaurant yonnais où nous terminâmes ensemble. Sans commentaires, mais quelle (bonne) ambiance !

Le dossier 1997 est déjà ouvert. Le 15ème ? 19 janvier 1997.

Yves PAUVERT

Réservez vos achats à nos annonceurs.
Faites vous connaître d'eux.
Vous nous aiderez pour l'avenir.

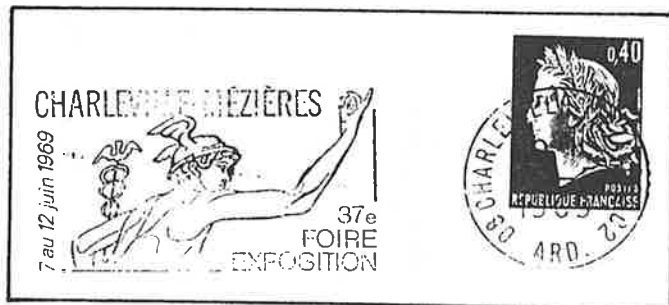
Vous avez dit Caducée ?

Ayant remarqué que certains pays signalaient leurs plantes médicinales par un caducée, j'ai voulu en savoir davantage sur cet emblème.

J'ai commencé par chercher dans les dictionnaires. Vous faisant grâce du nombre élevé de définitions auquel je suis arrivé, je me contente des deux suivantes.

Caducée: (lat. caduceus). Verge entrelacée de deux serpents, qui est l'attribut de Mercure. C'est un peu court et simpliste. Voyons la seconde:

Caducée: (lat. caduceum). Baguette de laurier ou d'olivier, surmonté de deux ailes, et entourée de deux serpents entrelacés: le caducée, attribut de Mercure, symbolisait la paix et le commerce. (Les serpents sont le symbole de la prudence, de la ruse, et les ailes désignent l'activité).



Mercure (ou Hermès, selon que vous préférez le latin ou le grec), étant le messenger des dieux, la Poste se devait de l'utiliser.



Là, le philatéliste français est en pays connu. Combien avons-nous eu de timbres au type Mercure ? De vingt à trente, entre 1938 et 1942, en simplifiant le comptage.



timbre agrandi pour mieux montrer le caducée

Continuant ma recherche dans des encyclopédies, j'ai trouvé, en plus détaillés, les mêmes éléments, avec quelques compléments..

Caducée: Le caducée était représenté comme une verge droite, ornée de deux serpents entrelacés, mâle et femelle, se nouant par le milieu et se rejoignant comme des arcs. L'union des serpents indiquait le caractère pacifique attribué à Mercure; la verge était droite, Jupiter étant la droiture même; elle était ornée de petites ailes pour rappeler que les paroles peuvent s'oublier et s'effacer promptement de la mémoire des hommes. Sur la terre, le caducée était le signe distinctif des ambassadeurs, légats, hérauts.

Moi qui, en bon béotien, ne voyait dans le caducée que l'emblème des médecins, pharmaciens, et autres professions paramédicales, où étais-je tombé ?

C'est alors que je suis allé voir là où j'aurais peut-être dû commencer mes recherches: dans la Bible. Et j'y ai trouvé le texte suivant.

Le peuple se mit à critiquer Dieu et Moïse: "Pourquoi nous avez-vous fait monter d'Egypte ? Pour que nous mourions dans le désert ! Car il n'y a ici ni pain, ni eau, et nous sommes dégoûtés de ce pain de misère !" Alors le Seigneur envoya contre le peuple des serpents brûlants qui le mordirent, et il mourut un grand nombre de gens en Israël.

Le peuple vint trouver Moïse en disant: "Nous avons péché en critiquant le Seigneur et en te critiquant; intercède auprès du Seigneur pour qu'il éloigne de nous les serpents !" Moïse intercède pour le peuple, et le Seigneur lui dit: "Fais faire un serpent brûlant et fixe-le à une hampe; quiconque aura été mordu et le regardera aura la vie sauve." Moïse fit un serpent d'airain et le fixa à une hampe, et lorsqu'un serpent mordait un homme, celui-ci regardait le serpent d'airain et il avait la vie sauve. (Nb, 21, 5-9)

Avec, en note, cette précision:

Le symbole du dieu guérisseur (un serpent enroulé autour d'une perche) était souvent représenté dans l'Antiquité. Notre récit pourrait être une tentative d'assimilation d'un culte païen rendu à un tel dieu. Les éléments étrangers à la foi d'Israël sont éliminés; et c'est le Seigneur lui-même qui offre à son peuple ce moyen de guérison.

Plus question de Mercure, ou Hermès, ou autre Bacchus. Je me retrouvais avec des gens malades, un serpent sur un bâton. Je rejoignais enfin la médecine.

Et quel est le dieu de la médecine ? Ascleïpos à Athènes - Esculapius à Rome.

Fils d'Apollon et de la nymphe Coronis, Esculape aurait si bien appris son art sous l'égide du Centaure Chiron que Zeus, inquiet des guérisons qu'il obtenait, et à la demande de Hadès, dont l'empire risquait de se dépeupler, le foudroya. Défié, il devint le plus populaire des dieux. Les statuaires le représentent sous l'aspect d'un homme barbu, à la physionomie bienveillante et s'accompagnant, en s'en servant d'appui, d'un bâton sur lequel s'enroule un serpent.



Ayant demandé des photocopies de caducées, aux professionnels de la santé - qui m'ont tous fort aimablement reçu - je me suis trouvé avec trois types bien distincts de caducées.

Le caducée des médecins, ou bâton serpen-
taire, est composé d'un bâton autour duquel
s'enroule un serpent qui se regarde dans un miroir.

On le trouve tel quel sur très peu de timbres.



*Caducée des médecins
tel qu'on peut le trouver
dans le commerce,
symbolisé, évidemment.*



timbre agrandi

Sur la plupart des timbres, qui évoquent la campagne mondiale contre le paludisme ou la malaria, le serpent, enroulé autour du bâton, qui, selon mon point de vue, ressemble plus à une épingle ou à une aiguille, n'a pas de miroir pour se regarder. Un des timbres de l'Emirat de Dubaï a même simplifié encore davantage: deux serpents seulement. Il est vrai que le moustique se paye une paire de pattes supplémentaire.



Certains timbres ont été agrandis pour que le caducée soit plus visible.

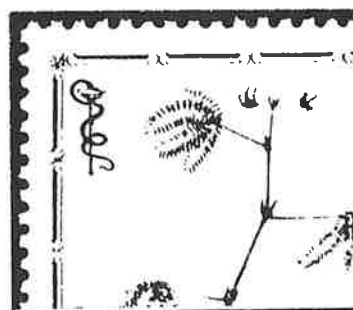
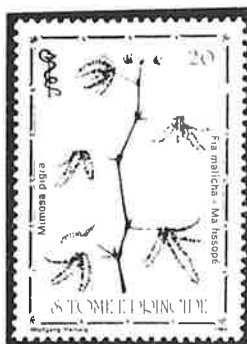


*Caducée des pharmaciens
symbolisé*

Le caducée des pharmaciens représente la coupe de Socrate avec le serpent qui va y boire le poison.

C'est ce caducée que l'on retrouve sur les timbres représentant des plantes médicinales. On ne peut pas se plaindre de l'uniformité de ces caducées. Les serpents ont parfois de drôles d'allures. c'est pourquoi j'ai agrandi les caducées pour que l'on puisse mieux les comparer.

Ces timbres venant de séries, je n'ai mis que 2 timbres de chaque série.



Les timbres de la série émise par les Iles Marshall, utilisent le troisième type de caducée, celui des infirmières et des autres professions paramédicales.



Quel peut être le lien entre ces professions et Mercure ou Hermès ? Il est vrai que Hermès est le dieu de la magie. Faut-il en tirer une conclusion. ? C'est une question qui attendra sans doute longtemps une réponse.



*Caducée d'infirmière
symbolisé*



*Caducée de kinésithérapeute
symbolisé*

Peut-on parler de stylisation maximale du caducée des pharmaciens, pour ces timbres Croix-Rouge ? Pourquoi pas ? C'est un risque à courir !



Pour terminer, voici quelques timbres commémoratifs, utilisant le caducée simplifié des médecins.



Traité de médecine



Assistance médicale internationale



Journée mondiale de la santé



timbre agrandi

Organisation mondiale de la santé

Les timbres précédents utilisaient le caducée des médecins. Pour l'Industrie Pharmaceutique et de Cosmétologie, la Principauté de Monaco a logiquement utilisé le caducée des pharmaciens.



C. Riobé

LE CONSEIL DE L'AMICALE VOUS INFORME

(Vœu émis à l'A.G. du 13 Décembre 1992)

Réunion du Conseil du 16 janvier 1996

Etaient présents : MM. BEDUNEAU, BELLEIL, HARJANI, GAUDEMER, LARDIERE, DUPOND Amédée, DUPONT Christien, OLIVIER, PAUVERT, COQUET, AUDUREAU, président, Mme PAUVERT, secrétaire.

-:-:-:-:-:-:-:-

La totalité des Membres étant présents, la séance est ouverte à 20 h. 45. Les questions sont traitées dans l'ordre figurant sur la convocation du 4 janvier 1996.

Répartition des tâches au sein du Conseil

Le président informe les Membres du Conseil que le bulletin trimestriel sera désormais édité par un comité de rédaction composé de MM. BELLEIL, HURTAUD et lui-même où chacun aura une tâche bien définie à accomplir. Par ailleurs, il est demandé à M. PAUVERT de se charger de la rubrique "La Moulinette", de fournir un ou deux articles à chaque édition et de continuer à organiser le Salon des Collectionneurs.

Problème de la section "Jeunes"

Chacun constate que cette section est tombée au plus bas, alors qu'elle était relativement importante il y a peu d'années. On ne peut qu'en constater les causes : la ferme opposition des responsables de 2 établissements scolaires pour faire adhérer la vingtaine d'élèves intéressés à l'A.P.Y., d'une part, et la main-mise d'un tiers, étranger à l'Amicale, sur les enfants collectionneurs résidant à La Roche-sur-YON ou dans les communes environnantes, d'autre part.

Point sur le Salon des Collectionneurs

M. PAUVERT signale que le Salon du 21 janvier a fait le plein d'exposants. Mais, il a constaté un certain malaise économique chez les négociants qui réduisent de plus en plus le nombre de mètres linéaires dont ils ont besoin. Il souhaite que certains points du contrat passé avec eux soient revus au cours d'un autre Conseil pour le Salon 1997

Achat d'un micro-ordinateur

Le président ne disposant pas de machine à écrire, cette acquisition avait été envisagée pour procéder à l'impression des articles du bulletin. Mais cette question devient sans objet du fait des bonnes volontés manifestées par deux amicalistes permettant de préparer la maquette à déposer à l'ATAC. A ce sujet, M. PAUVERT signale que cet organisme municipal est toujours habilité pour frapper des articles en cas de nécessité.

M. AUDUREAU donne lecture d'une lettre adressée par M. LAPORTE, nouveau président du G.P.V., qui désire voir l'A.P.Y. réintégrer cette association. Après un débat verbal, le Conseil ne souhaite pas y donner suite, tout-au-moins pour l'année 1996, les problèmes antérieurs n'étant ni solutionnés, ni oubliés.

Questions diverses

Très touché par cette marque de reconnaissance, celui-ci en remercie chaleureusement ses collègues et amis.

0000000000000000000000000000

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.50.

- - -

JP Auwerdt

Le Président,

Handwritten signature

Michel AUDUREAU

Relevé dans "LES VARIETES DES TIMBRES DE FRANCE DE 1849 A NOS JOURS",
d'André SUARNET :

"La première vertu d'un philatéliste, c'est la patience"

"La collection de timbres est un amusement, son étude est une science"

"Découpage des lettres et lavage des timbres avant examen = ravage"

"Un homme averti en vaut deux, s'il est collectionneur il en vaut cent"

"Il est un principe absolu en philatélie que chacun se trouvera bien de respecter : TOUT ramasser, ne jamais RIEN jeter, car il y a toujours à y revenir..."

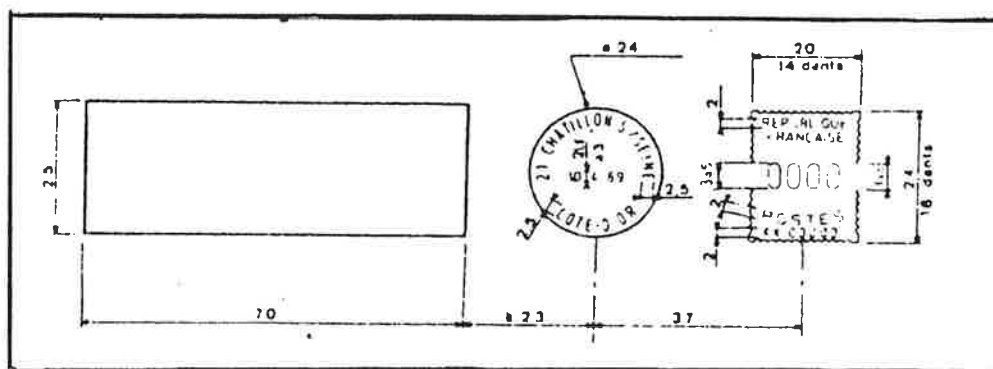
les empreintes de machines à affranchir de la Vendée

oeuvre collective, réalisée par
les membres de l'A.P.Y., en particulier
Mrs PAUVERT, GAUDEMER, MOREAU,
DELMARRE, HARJANI et bien d'autres....
tri, classement et mise à jour effectués
par **GERARD ABERT**

GENERALITES SUR LES EMPREINTES DE MACHINES A AFFRANCHIR

Gérard ABERT

Avant 1964, les machines à affranchir fournissaient des empreintes variant avec le constructeur et le type de la machine. Un arrêté du 27 Juillet 1964 a fixé les dimensions et la disposition de ces empreintes (voir ci-dessous).



*Caractéristiques réglementaires d'une empreinte
(arr. du 27.7.1964)*

Les trois éléments principaux qui constituent une empreinte sont, de droite à gauche : la **vignette** (encore appelée estampille), les **indications de service** (timbre à date) et enfin, l'**espace publicitaire**.

Cette réglementation n'a pas exigé le retrait des anciennes machines, les contrats de location (car en France, **toutes les machines**, sont louées, toutes les réparations, sans aucune exception sont effectuées par le constructeur, sous la surveillance étroite d'un Représentant de l'Administration des P.T.T.) vont jusqu'à expiration et il n'en est plus conclu de nouveaux.

Deux des indications qui figurent sur l'empreinte sont des constantes pour une machine déterminée et peuvent donc servir à son classement. Ce sont : son immatriculation et son bureau d'attache.

L'immatriculation : A toute machine est attribué un matricule qu'elle est la seule à posséder. Il se compose **d'une ou deux lettres**, exceptionnellement trois (attribuées par l'Administration sur proposition du fabricant) figurant le type de l'appareil, et **d'un numéro de série** dans le type à trois, quatre, cinq ou six chiffres selon l'importance de la diffusion espérée pour la

machine. Sur toutes les machines françaises, le matricule est placé à l'intérieur de la vignette, en bas sous le mot **POSTES**.

Le bureau d'attache : Selon la réglementation actuelle, le nom du bureau d'attache figure au pourtour et à l'intérieur du cachet circulaire dateur. La mutation d'un bureau d'attache à un autre est un événement important et exceptionnel, justifié par le changement d'adresse de l'entreprise utilisatrice.

Les autres éléments de l'empreinte : numéro de comptage, quand il existe, date, valeur d'affranchissement ne sont pas des constantes et ne peuvent pas servir à priori au classement des empreintes.

L'ennemi n° 1 du collectionneur, c'est le nombre :

223.049 machines en 1990 (France entière)

Vendée : 1.411 machines en 1990

Voir ci-après, à titre de modèle, deux pages de nomenclature des machines à affranchir de Vendée.

P.S. du Conseil de l'A.P.Y.

Le document élaboré par Gérard Abert comporte une centaine de pages. Il s'adresse plus particulièrement à des spécialistes. Avant d'entreprendre son tirage, le conseil de l'A.P.Y. souhaite connaître, le nombre d'amicalistes, ou autres personnes qui achèteraient cet ouvrage très complet.

Coût de l'ouvrage $\cong$ 100 Francs.

Les personnes intéressées voudront bien se faire connaître, en précisant le nombre d'exemplaires désirés, auprès de Monsieur Claude Belleil 6, Boulevard Denis Papin 85000 LA ROCHE SUR YON, avant le 1^{er} Mai.

N° Machine	Dates connues		Valeurs	Bureau	Firme utilisatrice	Illustrations
SJ 62471	16 2 81	30 5 91	*140	85 LA ROCHE s/ YON R.P.	Daniel GUIEAU - Huissier de Justice	
SJ 62480	19 11 80	1 10 87	*140	85 L' ILE d' ELLE	EMBALLAGES / KEYES	étoile
SJ 62536	21 12 87	10 5 90	*200	85 LES SABLES d' OLLONNE		
SJ 62584	26 2 80	27 1 83	*150	85 LA ROCHE s/ YON R.P.	INGENIERIE / JEAN RAME	
SJ 62585	31 1 84	18 2 92	*190	85 FONTENAY le COMTE	LES GARAGES / A. MURS S.A.	double chevrons
SJ 62612	31 1 84		*360	85 LES HERBIERS	A V M / moules / mécaniques	
SJ 62656	24 1 83	21 2 89	*330	85 LA ROCHE s/ YON R.P.		
SJ 62679	28 1 83	14 3 94	*450	85 LUCON	S.A. MIGNE	
SJ 62698	3 3 80		*130	85 LA ROCHE s/ YON R.P.		
SJ 62728	27 1 84		*490	85 LUCON	A B L	
SJ 62778	10 3 80		*130	85 LA CHATAIGNERAIE		
SJ 63007	21 11 80	13 5 91	*140	85 MONTAIGU	VENDEE AMEUBLEMENT	coeurs vendéens
SJ 63144	29 3 85	4 2 86	*370	85 FONTENAY le COMTE	Atelier CHAUVIN	
SJ 63256	29 1 81	11 12 86	*250	85 LA ROCHE s/ YON R.P.	CABINET BOISSEAU	
SJ 63256	1 3 94		*280	85 LUCON	BOISSEAU / & ASSOCIES	
SJ 63363	18 12 87	17 4 90	*220	85 LA ROCHE SUR YON GARE	AMELINE / calendrier	
SJ 63363	4 12 90	7 1 91	*230	85 CHATEAU D'OLLONNE	AMELINE calendrier	
SJ 63672	11 1 81	12 11 87	*160	85 LES SABLES d' OLLONNE		

N° Machine	Dates connues		Valeurs	Bureau	Firme utilisatrice	Illustrations
MG 2350	6 XI 75		*080	FONTENAY-LE-COMTE	STAR-CLUB/Casquettes/TORPEDO	
MG 2407	23 V 69	25 X 73	*030	-85- LA ROCHE S'YON R.P		
MG 3469	1 X 68	31 I 78	*030	MONTAIGU	Chaussures/La Vendéenne/ST HILAIRE de LOULAY	
MG 4053	11 VIII 62	6 I 65	*25	FONTENAY le COMTE	Biscuits CANTREAU	
MG 4281	24 III 69	3 IV 69	*40	CHALLANS	VOLAILLES de / VENDEE	
MG 4642	22 VII 71	1 XII 73	*50	LA-ROCHE S'YON	Ets CALATAYUD	
MG 5119	1 VI 63	21 III 66	*030	POUZAUGES	FLEURY MICHON	chauffe-eau
MG 5257	31 XII 63	16 X 64	*185	LA ROCHE S'YON	pour votre / Chauffe-Eau / Electrique...	
MG 5488	10 IV 69	21 II 80	*040	85-LA ROCHE S'YON		
MG 6928	21 X 65		*010	LES SABLES D'OLONNE		
MG 7361	22 XII 78	29 IV 82	*120	85-LUCON	Société Générale	
MG 7534	9 VIII 78	6 I 79	*120	85 - CHALLANS / (VENDEE)	Société Générale	
MG 7659	22 II 66	23 X 67	*030	LA ROCHE / S'YON R.P	Compagnie Esswein/Atlantic	
MG 7659	30 III 76	11 I 77	*060	LA ROCHE / S'YON R.P	Veillez noter/notre adresse postale/ 88 X ...	
MG 7736			*130	85 - FONTENAY LE COMTE		
MG 7874	22 V 69		*080	-85-LA ROCHE S'YON-R.P	C A V A C	
MG 10389	26 IX 62		*025	=LA ROCHE S'YON R.P =	B.N.C.I.	
MG 10571	22 I 79		*120	-85-/LES SABLES/D'OLONNE	Yves Lambot/courtier - maritime - juré	
MG 10571	9 III 79	22 II 80	*100	-85-/LES SABLES/D'OLONNE	Agence de voyages/Lambot Yves	
MG 11130	10 I 67		*030	LA ROCHE S'YON-R.P	GAMEX	

Hôtel Restaurant du Centre



36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

- J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Faire-part

- mariages
- naissances

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



LA ROSERAIE

9 Rue Chanzy
85000 LA ROCHE SUR YON

Tél : 51 46 22 87



C U I S I N E S

Audré Gilbert

BULTHAUP - A.B.C.
1 rue Malesherbes
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51 36 17 36

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
Samedi fermeture à 18 h.

faibour librement cuisines

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**

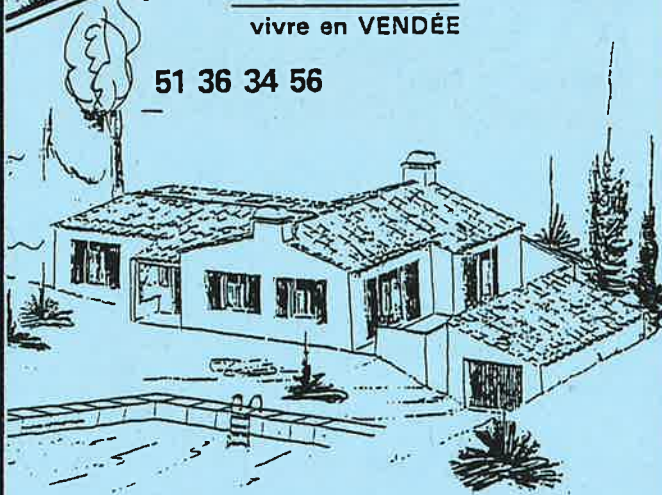
6 Place de la Vendée

GARANTIE DE LIVRAISON
A PRIX ET DELAI CONVENUS

LA ROCHE/YON

vivre en VENDÉE

51 36 34 56



*Tous avez une certaine idée
de roche maison ...
Moi aussi.*

JC Guicheteau

BOUCHERIE



CHEVALINE

TRAITEUR

Daniel RETHORE

Marché des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

8, rue de Lorraine
Tél. : 51.37.61.09

Les Marques Postales de Luçon.

Situation Actuelle

Notre regretté M. Bruno, dans son ouvrage sur les Marques Postales de Vendée, avait relevé trois marques postales de Luçon, rappelées ci-dessous avec les années d'utilisation :

1699 -1702 à 1746

LUÇON

Bureau de Direction existant en 1675

PORT DU

de Luçon

(manuscrit)

N 1699

Luçon

(manuscrit)

N de 1702
à 1746

luçon

Notre amicaliste Alain Gaboriau, de Luçon, a pu récemment, dans un salon, retrouver 4 autres Marques Postales de Luçon indiquées ci-dessous. Bravo Alain...

Comme quoi, on peut encore, si on a un oeil attentif et curieux, faire des découvertes intéressantes qui font progresser notre connaissance de l'histoire de la poste locale.

de Luçon



1722 -

de Luçon



1741 -

de Luçon



1745 -

de Luçon



1746

par Bordeaux Monsieur
port-payé franc

- Lettre de 1722.

Monsieur garra lon procureur
en la Sennechaussée
A S^t Sœur cap de gascogne

→ Monsieur
de Luxon

Monsieur noiel levetain
du Roy ancien audat au
Parlement de la robe rouge
A Paris

Lettre du 14-10-1741

par portien / par charilla / par laire
pour la colline
→ Monsieur
de Luxon

- Lettre de 1745.

Monsieur De Ramsay au
château de la Bonnetière près la
Houlière
A La Bonnetière

pour Thiré de Luxon →

A Monsieur
Monsieur De Ramsay au
château de la Bonnetière
A la Bonnetière

- Lettre de 1746.

Je Recherche... Je Propose.

POURQUOI UNE NOUVELLE RUBRIQUE DANS LE BULLETIN ?

D'abord, une anecdote. Lors de notre Assemblée générale du 17 décembre, notre turbulent trésorier — Amédée DUPOND — entre deux histoires savoureuses et entre deux vins (faux !) nous a indiqué qu'il collectionnait les étiquettes de vins.

"Ah, bon ! ..." Etonnement. Je l'ignorais. Et certains d'ajouter : "Si j'avais su ! car je les jette... Je peux vous en apporter ", etc.

D'où l'idée de cette nouvelle rubrique.

JE RECHERCHE -- JE PROPOSE

Elle s'adresse à tous les philatélistes qui recherchent bien sûr des timbres, mais aussi pourquoi pas des étiquettes de vins, de fromages, et autres emballages de sucres ou calendriers de poche...

ALORS N'HESITEZ PAS A UTILISER CETTE RUBRIQUE

Votre annonce devra parvenir à Michel AUDUREAU (par écrit de préférence) pour le bulletin de juin avant le 15 avril.

ANNONCES :

=====

N° 1 Amédée DUPOND (notre trésorier) recevra avec plaisir toute bouteille de vin avec une étiquette propre, même avec son contenu (annonce faite par le Comité de rédaction en accord avec l'intéressé, pour montrer que l'on peut faire plaisir à un Amicaliste qui collectionne autre chose que les timbres-poste).

N° 2 Yves PAUVERT (6 Rue Géricault, 85000 LRSY) achète toutes factures et lettres à en-tête de La Roche-sur-Yon antérieures à 1950. Possibilité d'échanges avec philatélie ou carte postales.

N° 3 Michel AUDUREAU (49 Rue Dr Cullère, 85000 LRSY)

RECHERCHE :

- Lettres recommandées de France avant 1950 ;
 - Lettres Alsace - Lorraine 1940 (surchargées Elsaß & Lothringen) ;
 - Lettres et timbres-poste d'Algérie (surchargés E A) ;
 - Lettres d'Allemagne après 1920 ;
- (achat ou échange)

PROPOSE :

- Timbres-poste et lettres d'Europe occidentale ;
- Timbres-poste des Colonies ;
- Timbres-poste de France, neufs et oblitérés, toute époque.

N° 4 Jean-Pierre HURTAUD (Boulevard Edison, 85000 LRSY) recherche tous documents sur le type Pasteur (1923 - 1926) : oblitérations, timbres-poste.

N° 5 Claude BELLEIL recherche plis poste aérienne AIR BLEU et plis aviation avant 1950.

Les Sociétés et leur Président (e)

EN VENDEE

*	CHALLANS	Madame Catherine DORBEAU	51 68 09 40	(Dom)
		Le fief du Rochaud	51 68 03 10	(Bur)
		Rte de Commequiers		
		85300 CHALLANS		
*	CHANTONNAY	Monsieur Philippe ARNOULT	51 46 95 61	(Dom)
		Rue du Calvaire	51 94 30 84	(Bur)
		Saint-Mars-des-Prés		
		85110 CHANTONNAY		
*	FONTENAY-LE-COMTE	Monsieur Robert AUJARD	51 69 86 03	
		"Tivoli", 117 rte de Fontenay		
		85200 PISSOTTE		
*	LE HAVRE-DE-VIE	Monsieur Gérard RAFFIN	51 55 56 51	
		13 rue du Chêne Vert		
		85800 SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE		
*	LES HERBIERS	Monsieur Michel VERONNEAU	51 66 28 73	
		52 rue du Château-d'Eau		
		La Jonchère		
		85640 MOUCHAMPS		
*	LUCON	Monsieur Robert LOISEAU	51 56 29 31	
		46, Cité Biron		
		85400 LUCON		
*	MONTAIGU	Monsieur Alain Kerdraon	51 42 81 58	
		La Courolière		
		85260 SAINT-ANDRE-TREIZE-VOIES		
	LES SABLES-D'OLONNE	Monsieur Jean EVAIN	51 95 74 03	
		49 rue Paul BAUDRY		
		85100 LES SABLES-D'OLONNE		
*	LA TRANCHE-SUR-MER	Monsieur Jean-Claude PORCHER	51 30 40 54	
		17 rue des Joncs		
		85360 LA TRANCHE-SUR-MER		

(*) Sociétés adhérentes du Groupement Philatélique Vendéen, en 1995.



Xantia Turbo D VSX

GUENANT AUTOMOBILES SA

ROUTE DE NANTES - LA ROCHE SURYON

TEL : 51.36.45.00

Le Coin des Collectionneurs

**PHILATELIE - MARCOPHILIE
NUMISMATIQUE**

18, rue de la Juiverie

44000 NANTES

☎ 40 47 73 04

*Timbres de France et Colonies, neufs et oblitérés, Europe, Nouvelles républiques d'Europe centrale,
Etats Unis d'Amérique, Canada, Nations Unies. Thématiques.*

ABONNEMENTS TOUS PAYS - ABONNEMENTS par THEMES

Lots, Vrac, Collections, pour bailleurs de carnets de circulation.



MARCOPHILIE.

Belles lettres de Vendée. Grand choix de lettres classiques et semi modernes.

**Nous sommes acheteurs de toutes collections propres et bien tenues,
d' Archives ou Lots, pour nos Ventes à Prix Net.**

**NOUS ADRESSONS NOTRE CATALOGUE DE VENTE A PRIX NET
SUR SIMPLE DEMANDE**

CABINET **SEGUINEAU**

Pierre et Denys

TOUTES ASSURANCES

**12, Rue Paul Doumer
85000 La Roche sur Yon**



Téléphone : 51 37 03 79

Télécopie : 51 37 98 85

« LA DECOUVERTE »

Cartes postales anciennes

Gravures d'époques

Achat - Vente - Echange



10 bis, rue St-Nicolas
17000 LA ROCHELLE

Tél ; 46 41 83 29 / 46 41 19 49

RESTAURANT
LE VAL D'YON

M et Mme ARDOUIN Jean-Claude



**Z A de Belle Place Rte Luçon
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél 51 62 31 29 Fax 51448682**

RESTAURANT - TRAITEUR



ANNE CHRISTINE

INSTITUT DE BEAUTE
47, rue Paul-Doumer
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 51.62.21.80